

CLINIQUE AL MADINA

98543

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Date 30/09/2022
N° :220103163434WA

WASSIMAC

Nom patient : EL KHALFI El Mestapha

Prise en charge : MUPRAS

Traitements CATARACTE OG
CATARACTE OG

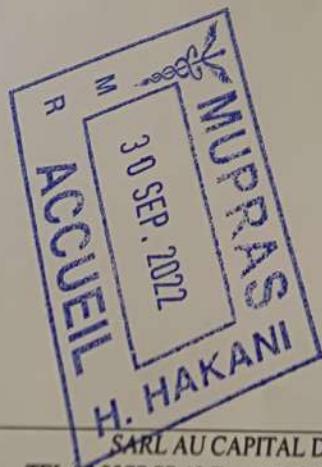
PRESTATIONS		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
SEJOUR BLOC OPERATOIRE		1 25	FC K130	400.00 130.00	400.00 3 250.00
				Sous-Total	3 650.00
HONORAIRES		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
<i>Dr. ZAFAD RACHID (ophtalmologiste)</i> <i>Dr. ANESTHESISTE (anesthesiste)</i>		30 30	K130 K40	130.00 40.00	3 900.00 1 200.00
				Sous-Total	5 100.00
MEDICAMENTS		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
PHARMACIE		10	K130	130.00	1 300.00
				Sous-Total	1 300.00

Arrêté le présent devis à la somme de :
DIX MILLE CINQUANTE DIRHAMS

Total devis

10 050.00

CLINIQUE AL MADINA
 532, Bd Panoramique - Casablanca
 Tél. : 05 22 77 77 40 à 49 (L.G)
 Fax : 05 22 25 00 01



SARL AU CAPITAL DE 2 500 000.00DH SIEGE SOCIAL : 532 Bd Panoramique CASABLANCA
 TEL:05 2277 77 40 Fax:022 25 00 02 RC:407991 TP:34782425 IF:1007171 ICE:001630200000096 CNSS:7582358

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

28
Le 6 janvier 2022

CL AL MADINA
ANGLE RUE MED BAHI ET RUE MANSARD QUARTIER PALMIERS
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE
Identifiant adhérent : 06638_1962-07-01_EL MESTAPHA
N/REF : 20220050013317
Adhérent : EL KHALFI EL MESTAPHA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de EL MESTAPHA EL KHALFI.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 6002.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 4048.00 MAD

Validité de prise en charge : du 05-01-2022 au 05-04-2022.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à EL MESTAPHA EL KHALFI.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.

Toute facture doit être accompagnée :

D'une copie de la présente prise en charge,

Des notes d'honoraires des praticiens,

Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,

✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).

Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.

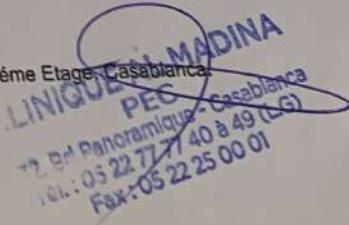
Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

NI



Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.
Tél : 05 22 20 45 45 10 - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Annuler et Remplacer pour changement
de date





Casablanca, le 30/09/2022

PLI CONFIDENTIEL

Nom du Malade:

EL KHALFI EL HESTapha

Diagnostic :

Cataracte OG

Traitements :

phaco + implant K130

Durée :

1 J

Dr. Rachid ZAFAL
ORTHOMOLOCISTE
532, Bd Panoramique - Casablanca
Tél.: 05 22 77 77 40 à 49 (LG)
Fax : 05 22 25 00 01

Cachet et Signature



OASA le 30 septembre 2022

Pour la présente je vous confirme
que l'opération de la catéctote n'a pas
été effectué pour des raisons d'enpechemt
et que la PEC anterieure n'a pas été utilisée

Signd ELKHANFI Blaudaphne

M^{le} 066 88

